

**RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025-2026****SECTEUR DES JEUNES****ERICA LAMOTHE, CONSEILLÈRE SYNDICALE****JUIN 2026****Coup d'œil sur l'année**

La majorité de mon temps au bureau du SEP consiste à assister les enseignantes et enseignants avec divers problèmes en lien avec le travail et l'application de nos ententes collectives. J'assiste les enseignantes et enseignants dans la navigation des processus d'excès, des mutations volontaires et de la priorité d'emploi, de même que pour les demandes de congé sans traitement, les journées de congés spéciaux, les problèmes liés au service de la paie, les tâches, les horaires et les contrats, parmi une foule d'autres inquiétudes qu'elles ou ils soulèvent. Cette année a également été la première année pour encore une fois une nouvelle directrice adjointe au service des ressources humaines (la troisième en trois années), donc une période d'adaptation a encore été nécessaire pour qu'elle se familiarise avec ses responsabilités. Nancy Potvin a officiellement été nommée directrice adjointe au service des ressources humaines le mois dernier, ceci voulant dire qu'une certaine stabilité pourrait être possible en ce qui a trait à ce poste.

Une autre de mes tâches est de siéger à divers comités : comité des relations de travail, comité des politiques éducatives, comité central de perfectionnement, comité paritaire central sur les besoins particuliers et les comités paritaires d'organisation scolaire avec la commission scolaire ainsi que le comité des besoins particuliers de l'APEQ. Je siège également comme observatrice au comité exécutif du SEP et au conseil d'administration de l'APEQ.

J'ai animé deux séances d'information conjointement avec la directrice adjointe du service des ressources humaines, qui se sont toutes deux déroulées en format virtuel :

- **Séance d'information sur l'excès**

Cette séance d'information a eu lieu le 30 avril et avait comme objectif d'informer les enseignantes et enseignants déclarés excédentaires quant aux prochaines étapes à suivre ainsi que pour les orienter à travers le processus.

- **Séance d'information sur la priorité d'emploi**

Cette séance d'information en format virtuel a eu lieu le 20 mai et avait comme objectif d'expliquer la liste de priorité d'emploi et le fonctionnement de la rencontre.

## Rapport technique sur l'affectation

### Congés sans traitement

Il y a eu 98 demandes de congés sans traitement à temps partiel ou à temps plein pour l'année scolaire 2026-2027. 20 de ces demandes ont été refusées.

### Excès

En date du 30 avril 2026, un total de **47 enseignantes et enseignants** étaient déclarés excédentaires, comparativement à 24 l'année dernière. Parmi ces derniers:

- 38 étaient enseignantes ou enseignants au primaire
  - 27 étaient déclarés excédentaires au niveau de l'école seulement:
    - 4 au préscolaire (*Kindergarten*)
    - 3 *English Generalist*
    - 5 en français langue seconde au primaire
    - 1 en musique
    - 1 en éducation physique au primaire
    - 1 en éducation spécialisée au primaire
    - 7 au préscolaire
    - 4 en ressource au primaire
    - 1 en support au primaire
  - 5 étaient déclarés excédentaires au niveau de l'école et de la commission scolaire:
    - 1 en musique
    - 1 en éducation spécialisée au primaire
    - 1 au préscolaire
    - 2 en ressource au primaire
  - 6 étaient déclarés excédentaires au niveau de la commission scolaire
    - 1 *English Generalist*
    - 1 en éducation spécialisée au primaire
    - 1 au préscolaire
    - 3 en ressource au primaire
- 9 étaient enseignantes ou enseignants au secondaire
  - 6 étaient déclarés excédentaires au niveau de l'école seulement:
    - 2 en ressource au secondaire
    - 1 en français langue seconde au secondaire
    - 1 en *Social Studies* au secondaire
    - 2 en parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE)
  - 3 étaient déclarés excédentaires au niveau de la commission scolaire
    - 1 en ressource au secondaire
    - 2 en parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE)

Au moment de rédiger ce rapport, 40 des enseignantes ou enseignants déclarés excédentaires avaient été placés et 7 sont toujours en attente d'un placement.

### Mutations volontaires

Cette année, les postes vacants affichés sur la liste étaient d'un nombre décevant (21 postes vacants). Malheureusement, étant donné la baisse du taux d'inscription et le nombre d'enseignantes et enseignants excédentaires, on compte très peu de postes E1 disponibles pour l'année prochaine, et ceux qui sont disponibles ne figurent pas dans les catégories ou les établissements les plus convoités. Les enseignantes et enseignants avaient jusqu'au 22 mai pour soumettre leur demande en remplissant le formulaire approprié. Les enseignantes et enseignants ont été avisés de la décision en lien avec leur demande en date du 1<sup>er</sup> juin.

### Affectation et mutations E2

Les enseignantes et enseignants détenant présentement un poste E2 recevront un avis concernant leur affectation pour 2026-2027 au plus tard le 15 juin. Elles et ils auront par la suite l'opportunité de demander une mutation à un autre poste E2 ou à un poste E1 vacant entre le 15 et le 17 juin. Tout nouveau poste E1 qui deviendra disponible après le 17 juin sera offert aux enseignantes et enseignants qui détiennent actuellement un poste E2 dans la même catégorie.

### Rencontre de priorité d'emploi 2025

La rencontre de priorité d'emploi s'est déroulée sur Zoom le 26 juin. Il y a eu 227 enseignantes et enseignants sur la liste de priorité d'emploi de 2025-2026.

	# d'enseignantes et enseignants <b>2024</b>	# d'enseignantes et enseignants <b>2025</b>	% <b>2025</b>
Nombre total d'enseignants qui ont quitté avec un contrat	234	173	76 %
Non disponible	21	19	8 %
Ont exercé leur droit de premier refus et feront leur recherche individuellement	20	22	9 %
Aucun poste de plus de 50 % dans leur catégorie	4	13	6 %
Nombre total d'enseignantes et enseignants sur la liste de priorité	<b>293</b>	<b>227</b>	

- **38 postes E1 et 41 postes E2** postes ont été sélectionnés durant la rencontre de placement pour la priorité d'emploi de juin. **21** de ces postes en voie de permanence sont considérés comme étant des contrats **E9** (postes E1 ou E2 mais pour lesquels l'enseignante ou l'enseignant n'a pas le OUI). Selon notre nouvelle entente locale, si ces enseignantes et enseignants n'obtiennent pas leur qualification pour le français dans les délais prescrits au cours de la deuxième année de leur voie de permanence, elles et ils seront non rengagés

et leur nom sera réinscrit à la liste de priorité d'emploi avec leur ancienneté accumulée, ayant abandonné leur droit de choisir tout poste enseigné en français à moins d'avoir premièrement acquis leur qualification.

- **129 postes** sont demeurés vacants, et **33 de ces postes étaient E1 ou E2s (26 %)** et tous ces postes **sauf 7** étaient dans des catégories en français.

## **Remerciements**

Un grand merci à toutes les personnes déléguées qui travaillent dans leurs écoles ainsi qu'aux membres de notre formidable comité exécutif qui dévouent tellement de leur temps au SEP.

Merci également à Melissa Noel, Sonia Dumont et Beverly Kennedy, qui s'assurent du bon fonctionnement du bureau. Rien de magique ne pourrait se produire sans elles!

Matt Wilson et Pasquale Machado, merci pour tout! Ce travail n'est pas facile, mais grâce à votre soutien et votre guidance à travers même les plus difficiles des situations me rendent la tâche plus aisée.

Erica Lamothe  
Conseillère syndicale